

Noisy-le-Grand, le 23 mai 2025

PRÊT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR LES ÉTUDIANTS APPRENTIS
Année 2025-2026

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, nous vous demandons de disposer en propre d'un ordinateur portable répondant au moins à la configuration minimale indiquée sur notre page web.

Nous vous rappelons le dispositif pour les apprentis mis en place à ESIEE Paris

Grâce à un dispositif financé par l'État, les Centres de Formation des Apprentis (CFA) peuvent prêter du matériel informatique aux apprentis. ESIEE Paris s'inscrit dans ce dispositif. Vous pourrez en bénéficier si vous ne disposez pas d'ordinateur portable suffisant à titre personnel **et** si votre entreprise ne vous en met pas à disposition.

Dans un premier temps, vous devez faire renseigner par votre entreprise une attestation (cf. ci-après) selon laquelle celle-ci ne met pas à votre disposition un ordinateur portable.

Dans un second temps, vous pouvez faire une demande d'un prêt d'ordinateur auprès de l'école à l'adresse suivante vieassociative@esiee.fr. L'école vous prêtera un ordinateur portable avec la configuration minimale. Un chèque de caution de 500 € (non encaissé) vous sera demandé et rendu à la fin de l'année scolaire contre restitution de l'ordinateur prêté, en bon état. L'apprenti pourra renouveler sa demande de prêt l'année suivante. L'école n'assurera pas de maintenance de ces équipements.

Au final, les pièces indispensables à joindre à la demande sont le contrat d'apprentissage signé, l'attestation employeur et un chèque de caution de 500 euros à l'ordre de ESIEE PARIS.

Très bonne rentrée à vous tous,



Vincent PENSÉE
Directeur académique ESIEE Paris

Le

ATTESTATION

Je soussigné (e)

, fonction

Situé au

certifie que :

Nom et prénom de l'étudiant (e) apprenti(e) :

Demeurant au :

Est apprenti (e) chez

Depuis le

jusqu'au

Ne peut pas bénéficier d'un ordinateur portable d'entreprise dans le cadre de ses années en apprentissage.

Cette attestation est délivrée à l'intéressé(e) à sa demande pour faire valoir ce que de droit.

Fait à,

Signature avec cachet de l'entreprise

•
Cité Descartes
2 boulevard Blaise Pascal
BP 99 93162 Noisy-le-Grand Cedex
Tél. +33 (0)1 45 92 65 00

Une école de



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
EDUCATION



Université
Gustave Eiffel